

Votre message du	Votre référence	Notre référence	Date
		NDA	7 avril 2023

Appendice(s) 4

Cher Actionnaire,

Le Conseil d'administration de Fluxys Belgium SA (la **Société**) vous invite en votre qualité d'actionnaire à participer à l'Assemblée générale ordinaire (l'**Assemblée**) qui se tiendra le **9 mai 2023** à partir de **14 heures 30** au siège de la Société, avenue des Arts 31 à 1040 Bruxelles.

La convocation formelle (la **Convocation**) pour assister à cette Assemblée est jointe en Annexe 1 à la présente.

En Annexe 2, vous trouverez une copie des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport du commissaire relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2022, comme prévu par l'article 7:132 du Code des sociétés et associations.

Comme mentionné dans la Convocation jointe, pour pouvoir participer à l'Assemblée, vous devez faire connaître par écrit à la Société le nombre de titres pour lesquels vous entendez prendre part au vote à l'Assemblée. Vous trouverez, en Annexe 3 à la présente, le formulaire de confirmation de participation que vous pouvez utiliser à cet effet. Ce formulaire doit parvenir à la Société au plus tard le 3 mai 2023 à 17 heures (heure belge) de la manière prévue dans la Convocation pour assister à l'Assemblée.

Une fois cette formalité accomplie, vous êtes en droit de participer à l'Assemblée d'une des manières suivantes :

#### **A. Vote par mandataire**

L'article 21 des statuts de la Société autorise les actionnaires à se faire représenter à l'Assemblée par un mandataire. Si vous souhaitez vous faire représenter par un mandataire, vous êtes invité à remplir et signer le formulaire de procuration joint en

Annexes 4 à la présente. Ce formulaire doit parvenir à la Société au plus tard le 3 mai 2023 à 17 heures (heure belge) de la manière prévue par la Convocation à assister à l'Assemblée.

**B. Vote en personne**

Si vous souhaitez participer en personne à l'Assemblée, nous vous remercions d'arriver au moins 30 minutes avant l'heure fixée pour l'Assemblée, pour procéder aux formalités d'enregistrement.

\*

Quelle que soit l'option que vous choisissiez, nous vous prions de ne pas perdre de vue que vous devez accomplir l'ensemble des formalités d'admission telles que décrites dans la Convocation, en ce compris faire connaître par écrit le nombre de titres pour lesquels vous entendez prendre part au vote. Si vous ne le faites pas, vous n'aurez pas le droit de participer, en personne ou par mandataire, ni de voter, à l'Assemblée.

Nous restons à votre disposition et vous suggérons, pour toute question, de prendre contact avec le Corporate Secretary (téléphone: 02/282.76.63, e-mail: [corporate.secretary@fluxys.com](mailto:corporate.secretary@fluxys.com)).

Veillez croire, Cher Actionnaire, à l'assurance de mes sentiments distingués.



D. Termont  
Président du Conseil d'administration